

Maltraitance des aînés PAJMA

POUR NOUS JOINDRE

Cour municipale de la Ville de Montréal
775, rue Gosford
Montréal, Québec
H2Y 3B9

Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance

Centre affilié universitaire

CAVAC 25 ANS
de présence

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

Montréal

Formé pour vous épauler

Intervention **SAVA**
Soutien aux aînés victimes d'abus

Tél.: 514 521-7757,
poste. 229

SAVA
CENTRE-OUEST

Soutien et abri aux aînés victimes d'abus
Shelter and Assistance for Victims of Elder Abuse

Tél.: 514 903-3550

ville.montreal.qc.ca

Studio de design graphique, Ville de Montréal : 3287 (04-2014)

Cour municipale
Montréal 

DESCRIPTION

Le Programme PAJMA (Programme d'accompagnement justice contre la maltraitance des aînés) vise à accompagner les personnes aînées victimes de maltraitance et d'abus tout au long des procédures judiciaires à la cour municipale de la Ville de Montréal.

À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME

Le Programme PAJMA s'adresse à toute personne âgée de 65 ans et plus victime de maltraitance ou d'abus.

Il vise entre autres à :

- encourager les dénonciations et à recueillir les éléments de preuves auprès des personnes aînées;
- offrir une écoute aux victimes;
- accompagner la victime à la cour;
- traiter les dossiers dans le respect et la volonté de la victime;
- mettre fin à la maltraitance et aux abus.

LES PARTENAIRES DU PROGRAMME PAJMA

- Aide juridique
- CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels)
- CSSS Jeanne-Mance
- SAVA (Soutien aux aînés victimes d'abus)
- SPVM

Les autres collaborateurs au Programme PAJMA :

- les avocats de la défense
- les juges de la cour municipale
- les procureurs de la poursuite